

## **Nomination de Claude Simonet, capitaine châtelain de Rassis - 1757**

*Nous messire Philippe Guillaume de Montfort de Sallmart, seigneur de Rassis et Seigneur haut justicier de Rassis, Machézal, Chirassimont, Coseigneur de la Fontaine, De Saint-Cyr-de-Valorges, de Sainte-Colombe, Néronde et Saint-Just-la-Pendue, et autres Lieux, bien et dûment informé des bonnes vies, mœurs, capacités et expériences de Me Claude Simonet le Jeune, notaire royal et capitaine châtelain, lieutenant de juge de la juridiction de Tarare et autres justices, lui avons donné et conservé, donnons et Conservons, l'état et office de capitaine châtelain et lieutenant de juge, civil, criminel Et de police de ladite juridiction de Rassis, Machézal, Chirassimont et coseigneuries de la Fontaine, Saint-Cyr-de-Valorges, Sainte-Colombe, Néronde et Saint-Just-la-pendue et dépendances pour en jouir par lui autant qu'il nous plaira, aux honneurs, prérogatives et émoluments attribués audit office, à la charge par lui aussi(de) faire installer et recevoir et de faire enregistrer les présentes partout où besoin sera. Enjoignons à nos justiciables de le reconnaître et de lui obéir en cette qualité, aux peines de droit, en foi de quoi, nous avons signé les présentes, et la veille apposé le cachet de nos armes, à Vienne. Ce quinzième de octobre mille sept cent cinquante-sept. SallmardMonfort de Rassis.*

## Commentaire

La famille Sallmard de Ressis était donc en possession de plusieurs châtelainies situées dans l'actuel département de la Loire. Le seigneur de l'époque, Philippe de Ressis (dont on remarque ici le cachet) a fait appel à Claude Simonet, le Jeune, frère de George Antoine Simonet pour occuper la fonction de capitaine châtelain. Une charge supplémentaire pour celui qui était déjà notaire royal et capitaine châtelain de Tarare. Il s'agit d'une fonction de gardien mais également d'administrateur et d'adjoint au juge.

Etudiée dans un ouvrage de Gabriel Fouillant<sup>1</sup>, la seigneurie de Ressis est connue depuis le 11<sup>e</sup> siècle. Sur la commune de Saint-Cyr-de—Valorges se dresse encore une tour du château. A l'époque de Philippe Guillaume de Sallmard, l'édifice est quasi délabré. Une rénovation partielle lui redonne un peu de son lustre, mais finalement, la famille Sallmard vendra la seigneurie en 1781 à François Benoît de Sainte-Colombe, seigneur de l'Aupébin.

Claude Simonet décède à Tarare en 1773, à l'âge de 60 ans. Sur l'acte, il est juste précisé « châtelain et lieutenant de juge ».

---

<sup>1</sup>*Saint-Cyr-de-Valorges au temps de ses châteaux*, 1987.